



# Les haies champêtres : rôle et entretien

**L**es haies champêtres sont le refuge d'une multitude d'animaux. Elles jouent un rôle important dans la nidification des oiseaux et offrent aussi de nombreux avantages aussi bien à la ville qu'à la campagne : elles peuvent délimiter un jardin, une parcelle d'élevage, servir de coupe-vent, limiter les attaques parasitaires ou encore empêcher l'érosion d'un talus. Nous vous proposons d'apprendre à mieux les connaître et vous donnons quelques indications sur la façon de les tailler.

## Qu'est-ce qu'une haie champêtre ?

Une haie champêtre se compose **d'essences indigènes** (par exemple : chêne pédonculé, charme commun, aubépine, sureau noir...) et présente trois strates distinctes : une strate herbacée, une strate arbustive et une strate arborescente.

## Importance des haies champêtres pour la faune

Les haies champêtres fournissent de la nourriture et des abris à de nombreuses espèces. Lorsqu'elles relient deux zones boisées, elles jouent alors le rôle de corridors le long desquels les animaux peuvent se déplacer. Les haies accueillent certains oiseaux forestiers, des mammifères et de nombreux papillons. Les fossés et les talus qui sont associés aux haies offrent des habitats aux grenouilles, crapauds, tritons et reptiles.

Dans les régions peu boisées, beaucoup d'espèces d'oiseaux dépendent des haies pour leur survie.

Au moins 30 espèces nichent dans les haies.

Beaucoup d'entre elles comme le bouvreuil pivoine ou la tourterelle des bois préfèrent les haies atteignant 4 mètres de haut avec de nombreux arbres, tandis que la fauvette grisette, la linotte mélodieuse et le bruant jaune aiment les haies plus basses, de 2 à 3 mètres, avec moins d'arbres. L'accenteur mouchet, la fauvette babillarde et le pouillot fitis préfèrent les haies moyennes à grandes, avec peu d'arbres. Le troglodyte mignon, le rougegorge familier, l'accenteur mouchet et la fauvette grisette nichent habituellement à faible hauteur alors que la grive musicienne, le merle noir, le pinson des ar-



bres et le verdier d'Europe nichent plus haut. La perdrix grise utilise la banquette herbacée de la haie pour nicher. **Il est donc très important d'offrir différentes strates et des densités d'arbres et d'arbustes variées pour la faune.** De même, le maintien d'un couvert herbacé au pied de la haie est indispensable.

La bordure herbeuse peut fournir les matériaux pour la construction des nids et abrite également de nombreuses larves d'insectes, notamment des chenilles, pour la nourriture des jeunes oiseaux. De plus, les fleurs sauvages et les herbes qui pous-

sent au pied de la haie dissimulent les nichées vis à vis des prédateurs. En hiver, les haies sont des sites de nourrissage pour les oiseaux sédentaires et hivernants comme la grive litorne et la grive mauvis.

Enfin, la plantation mixte d'arbres et d'arbustes favorise la lutte biologique naturelle en réduisant les produits phytosanitaires : en effet, de nombreux végétaux indigènes abritent des insectes prédateurs (syrphes, chrysopes, coléoptères) qui se nourrissent de parasites : pucerons, chenilles, acariens...

## Quelles sont les meilleures haies pour la faune ?

Les haies denses d'arbustes indigènes avec une base assez large sont excellentes car elles fournissent un couvert sûr. Leurs formes et leurs tailles peuvent être variées : rangées d'arbres, haies arbustives touffues et informes... En règle générale, plus les essences d'arbres sont variées au sein de la haie champêtre, plus la diversité d'oiseaux sera grande. Les arbres comme les chênes abritent de nombreux insectes xylo-

phages et constituent de bons postes de chant. Les vieux arbres présentent des cavités où la mésange bleue, la chevêche d'Athéna (têtards), les pics, ou encore les chauves-souris peuvent nicher. Il est important de conserver les branches mortes et les vieilles souches pour les oiseaux et insectes. Les arbustes à baies sont source de nourriture une bonne partie de l'année.

## Les haies et la loi

En France, les plantations de voisinage sont soumises à une réglementation définie par le code civil :

### D'après l'article 671 du code civil :

- aucune plantation n'est autorisée dans la bande des 50 premiers centimètres qui longe la limite séparatrice de deux terrains contigus ;
- seules les plantations qui ne dépassent pas une hauteur de 2 mètres sont autorisées au-delà des 50 premiers centimètres ;
- à partir d'une distance de 2 mètres, toutes les plantations, quelle que soit leur hauteur, sont autorisées.

### D'après l'article 672 du code civil :

- tout arbre ayant atteint au moins 2 mètres de haut et ayant au moins 30 ans peut être

conservé quelle que soit sa position par rapport à la limite contiguë des deux terrains.

Dans ce cas, il faut essayer d'apporter la preuve que l'arbre a atteint la taille de 2 mètres en trente ans en demandant par exemple à un technicien de l'**ONF** (Office National des Forêts) qui peut le faire aisément : il suffit de pratiquer un mince carottage dans le tronc et de lire l'âge en comptant les cernes (cette opération, si elle est bien faite, n'entraîne aucun dommage à l'arbre).

*Dans tous les cas, il faut se renseigner auprès de la mairie s'il existe une réglementation particulière, ou un usage local concernant les plantations de voisinage.*

# Quelques conseils pour l'entretien

- L'entretien doit être fait tous les 10 à 15 ans environ avec un recépage de certains arbres (laisser les plus beaux et les plus gros se développer normalement, ne tronçonner que les branches qui pourraient gêner la circulation des engins agricoles ou voitures par exemple).
- Laisser quelques arbres morts (surtout les gros et les creux) car ils constituent un refuge pour de nombreuses espèces. Ne les couper que s'ils

représentent un danger immédiat (bord de route).

- Effectuer un entretien régulier sur les arbres têtards (20-25 ans) et ne pas toucher ceux qui n'ont pas été entretenus depuis plus de 50 ans.
- Entretien de la strate herbacée en effectuant une fauche tardive annuelle (septembre - octobre) afin de ne pas compromettre la nidification.

## Comment tailler la haie champêtre ?

### 1) Taille manuelle

Cette taille peut se pratiquer sur les petites haies de jardin à l'aide d'un sécateur, d'une pince coupante ou encore de cisailles.

**On distingue deux types de taille.**

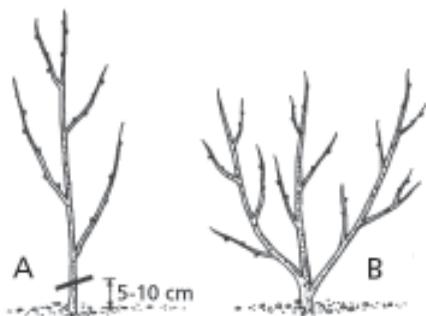
#### - La taille de formation

Elle se fait les premières années (1-3 ans) et permet une bonne ramification à la base de la haie. Pour les arbustes des haies champêtres, il faut faire une taille très forte un an après la plantation : cette taille est appelée **taille de recépage**. Les tiges des jeunes plants sont rabattues à 5-10 cm de hauteur. Cela permettra d'obtenir une forme buissonnante par la suite.

Si la ramification est insuffisante 1 an après ce premier recépage, une deuxième taille peut être faite la deuxième année.

Sur les touffes déjà bien ramifiées, on ne fera qu'une taille légère : seules les jeunes pousses de l'année sont raccourcies du 1/3 ou de la moitié de leur longueur pour provoquer une ramification qui densifie la plante.

La taille de recépage des arbustes



La taille légère des touffes déjà bien ramifiées



### - La taille d'entretien

Elle se pratique sur les haies déjà formées (à partir de 3-4 ans) à la fréquence de 1 ou 2 fois par an (à la fin de l'hiver et en été). La taille douce est la méthode qui convient le mieux dans ce cas : elle respecte la forme naturelle des arbustes et ainsi l'équilibre global de la haie. Cela consiste à éliminer certaines branches par rapport à d'autres (sélection) en res-

pectant la forme originale de l'arbre. Les petites branches mortes peuvent être coupées. Les plus gros arbres morts de la haie devront être conservés pour les insectes xylophages et pour l'intérêt de leurs cavités.

#### Taille douce de renouvellement



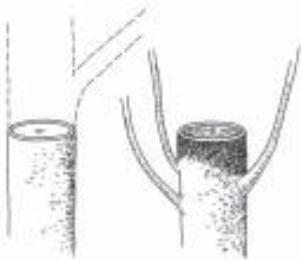
A



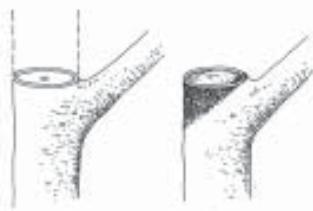
B

### Principes de taille

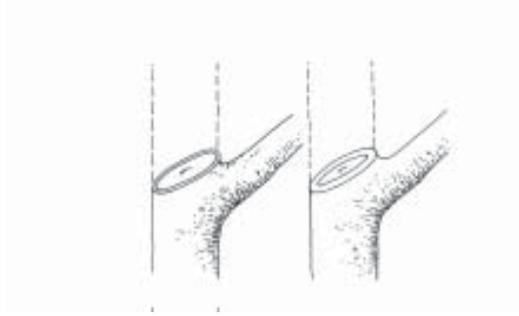
Une taille correcte d'une grosse branche permet une bonne cicatrisation (d'après E. Michau).



NON  
Coupe  
sans rameau tire-sève



NON  
Coupe droite



OUI  
Coupe en biseau  
dans le prolongement d'un tire-sève

## 2) Taille mécanique

La taille mécanique est intéressante pour les longues haies, par exemple les **haies bocagères** ou **haies de bord de routes** : elle permet de tailler à un moindre coût de grandes longueurs qui ne pourraient pas l'être manuellement mais nécessite quelques précautions pour éviter d'éventuels dégâts !

**Le broyeur à fléaux**, ou **épareuse**, permet seulement d'entretenir les minces repousses annuelles des haies arbustives dont l'épaisseur de coupe ne doit pas ex-

céder 2 cm. Cet appareil est bien adapté pour la fauche verticale et horizontale des talus, pieds de haies et fossés. Mais s'il est utilisé pour les repousses plus âgées et les branches, il provoque un **déchiqetage** et un **éclatement** qui exposent les arbres et arbustes à des **maladies** (attaques fongiques). Dans ce cas, il faut alors préférer **le lamier** ou **la tronçonneuse associée à la nacelle élévatrice**. Voici différentes façons de tailler la haie à l'aide d'un broyeur à fléaux :

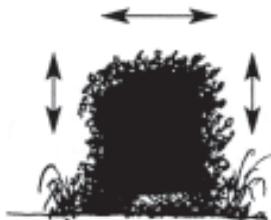


a) Type triangulaire (2 coupes au minimum)



b) Type losange (4 coupes au minimum)

c



c) Type rectangulaire (3 coupes au minimum)

d



d) Type pousses libres (2 côtés coupés pour permettre la floraison de printemps)

(Source : RSPB)

**Le lamier** se révèle utile pour les haies qui comportent des arbres. Il remplace alors le broyeur à fléaux. La machine se compose d'une tête de coupe à scies circulaires montée sur un bras articulé et télescopique de 5 à 8 mètres. Elle permet des **coupes nettes et franches** des branches ayant 10 à 15 cm de diamètre. Pour les haies non entretenues depuis 20-25 ans, le travail peut se di-

viser en deux passages : une première coupe éloignée du tronc, une deuxième coupe proche du tronc.

**La nacelle élévatrice**, associée à une tronçonneuse, permet l'élagage d'arbres plus haut (10-15 mètres) en prenant garde de respecter la forme des arbres. Il faut ensuite débiter le bois au sol.

## A quelle période tailler ?

**Ne jamais tailler les haies durant la saison de nidification**, c'est à dire **du mois de mars au mois d'août** en France. La taille peut généralement se faire l'automne ou l'hiver (à partir de septembre-octobre).

Maintenez la couverture herbeuse de fin d'hiver et de début de printemps : cela constituera plus tard le refuge de certaines espèces qui nichent au sol comme la perdrix grise.

## Pour en savoir plus

- **Planter des haies**, D. Soltner, Ed. Sciences et Techniques agricoles - Le Clos Lorelle - 49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire. 8<sup>ème</sup> édition 1999.
- **Farm hedges and their management**. Fiche d'information RSPB - révisée en mars 2001.
- **Le grand livre des haies**, AUDIAR, Ed Bordas - 2001.

Les dessins sont de Mike Langman, extraits de la fiche pratique RSPB **Farm hedges and their management** ; de Jean-Philippe Paul, extraits de la plaquette *Educ'Haie* ; de Denis Pépin en collaboration avec Claude Guinaudeau, extraits du *Grand livre des haies* d'Audiar.



Pour plus d'informations : ALLO REFUGES LPO 05 46 82 12 34 ou REFUGES LPO - Corderie royale - BP 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX. N'oubliez pas de consulter les pages "Jardin d'oiseaux" de notre catalogue et la rubrique REFUGES LPO de *L'OISEAU magazine*.

